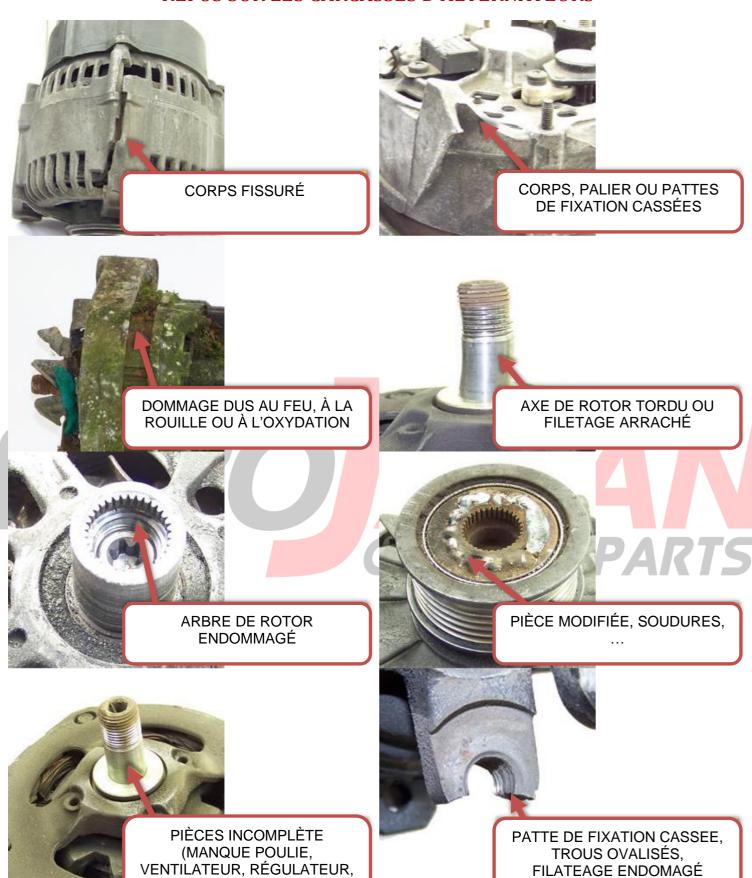
REFUS SUR LES CARCASSES D'ALTERNATEURS



Les pièces retournées avec l'un des défauts ci-des sus ne donner ont pas lieu à un avoir de carcasse.



REFUS SUR LES CARCASSES DE DEMARREURS



Les pièces retournées avec l'un des défauts ci-dessus ne donneront pas lieu à un avoir de carcasse. (La liste des pannes présentée dans ce document est non exhaustive).

Rappel de nos conditions générales de ventes

Ne sont acceptées que les carcasses complètes et qui ne sont pas affectées de brisures ou fissures dans les éléments moulés et/ou parties essentielles, de dégâts causés par le feu la rouille ou l'oxydation, démontées, et qui ne sont pas des unités de fabrication non OEM.

